

Le ministre des Finances est catégorique

Pas de loi de finances complémentaire en 2016

©
D.R.



Les pouvoirs publics ont donc décidé de repousser à 2017 la matérialisation de la politique d'austérité.

Le gouvernement ne recourra pas à une loi de finances 2016 complémentaire pour adapter les dépenses publiques à la politique d'austérité prônée par les autorités depuis la chute drastique des cours du pétrole sur les marchés internationaux qui procurait au pays l'essentiel de ses recettes financières.

C'est le nouveau ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, qui l'a annoncé hier, dans une déclaration à la presse en marge de la présentation du projet de loi portant règlement budgétaire 2013 devant le Conseil de la nation. Et d'après le même responsable, c'est dans la loi de finances 2017, actuellement en élaboration, que la politique des restrictions budgétaires vont se cristalliser. "La loi de finances 2017 apportera une vision sur le moyen terme et marquera le début d'adaptation du niveau des dépenses aux ressources financières du pays", a-t-il expliqué, ajoutant que "la loi de finances 2017 développera une vision sur le moyen terme et nous y adapterons le niveau des dépenses en fonction des ressources dont nous disposerons".

Les pouvoirs publics ont donc décidé de repousser à plus tard la matérialisation de la politique d'austérité, mais il apparaît à l'évidence que la situation financière fragile du pays ne laisse pas une grande marge de manœuvre à l'Exécutif qui sera amené dès 2017, comme l'a expliqué le ministre, à opter pour la rigueur budgétaire.

Certes, M. Baba Ammi ne s'étale pas trop, dans son intervention, sur l'ampleur des restrictions qui découleront de la nouvelle vision des autorités, mais ses propos trahissent, tout de même, une certaine appréhension quant aux conséquences, qui peuvent s'avérer dramatiques, des mesures envisagées. "Nous ne procéderons pas à un changement brusque du niveau des dépenses des années précédentes, nous amorcerons graduellement la

maîtrise des dépenses et leur adaptation à nos ressources financières”, tente-t-il de rassurer.

Par “adaptation à nos ressources financières”, le ministre voudrait, peut-être, insinuer que le contenu et l’ampleur des mesures qui seront prises dépendront, essentiellement, de l’évolution des prix du pétrole. Dans le même temps, les autorités lorgnent d’autres sources de recettes financières pour tenter de réduire l’impact de la baisse des revenus des hydrocarbures.

L’élargissement de l’assiette fiscale offre une des clés sur lesquelles peut tabler le gouvernement. Selon le ministre des Finances, la loi de finances 2017 introduit de nouvelles dispositions pour améliorer le niveau de recouvrement fiscal après les facilités accordées en vertu de la loi de finances 2012. Celan permettra, dit-il, d’arrêter un nouveau calendrier pour le recouvrement fiscal et l’effacement des pénalités de retard.

Le ministre a souligné la modernisation, en cours, de l’ensemble des structures du secteur des finances notamment l’administration des impôts, du budget et de la comptabilité et celle du domaine public en vue, précise-t-il, “d’une plus grande transparence dans la gestion, une meilleure maîtrise des recettes et dépenses et l’amélioration du recouvrement fiscal”.

En réponse à une question sur un lien entre la visite d’une délégation du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie et un retour à l’endettement extérieur, M. Hadji Baba Ammi a opposé un démenti catégorique, précisant que cette visite était programmée depuis longtemps et qu’elle n’a pas de lien avec un quelconque endettement extérieur.

Hamid Saïdani